

Financement de la protection sociale et évolution de la part salariale :

une comparaison de trois économies
européennes à l'épreuve des chocs pétroliers
des années soixante-dix

Gérard TASSO,

Université de Paris VII.

La modification du partage de la valeur ajoutée dans les années soixante-dix, au profit de la part salariale, est due en partie à l'accroissement de la dépense sociale — et des prélèvements sociaux — consécutif au ralentissement de la croissance qui suivit le premier choc pétrolier. Entre 1970 et 1981, l'alourdissement de la dépense sociale — exprimé en pourcentage du PIB — est très comparable dans trois grands pays européens : la France, la RFA et le Royaume-Uni. Cependant, l'évolution du partage de la valeur ajoutée y est très différente : très forte poussée de la part salariale en France, stabilité en RFA, baisse au Royaume-Uni.

Cette étude a pour objectif d'analyser dans quelle mesure les disparités existant entre ces trois pays dans le mode de financement de la protection sociale peuvent expliquer ces divergences d'évolution. En France, la part de la dépense sociale financée par la fiscalité est très faible. La charge repose à presque 80 % sur des prélèvements sociaux assis sur la rémunération des salariés.

L'évaluation des contributions des salaires nets et des cotisations sociales à l'évolution des parts salariales permet de montrer que les disparités de mode de financement ont constitué un facteur évident — sans être le premier — de différenciation du partage de la valeur ajoutée.

Le déterminant majeur réside dans les évolutions des parts salariales nettes de cotisations sociales. Ce sont elles, pour l'essentiel, qui expliquent les divergences entre pays.

Plus précisément, la disparité d'évolution des parts salariales entre la RFA et la France est déterminée — pour les quatre cinquièmes — par l'inflexion du pouvoir d'achat des salaires nets allemands, juste après le premier choc, tandis que prévaut en France une assez forte rigidité salariale. Entre le Royaume-Uni et

* L'auteur tient à remercier J. Henry pour ses commentaires et son aide dans le traitement statistique, et J. Le Cacheux pour ses commentaires sur une précédente version de ce travail.

la France, l'essentiel de la disparité provient d'une évolution nettement plus favorable du prix relatif de la consommation au Royaume-Uni.

Ces résultats ne remettent pas pour autant en cause le bien-fondé d'une avancée de la fiscalisation. L'exemple du Royaume-Uni l'atteste : dans ce pays, la part des entreprises au sein de la valeur ajoutée s'effondre juste après le premier choc, mais se redresse de façon spectaculaire entre 1975 et 1979. Or, ce redressement, qui ne se produit pas en France, fut largement facilité par le degré élevé de fiscalisation au Royaume-Uni.

La dégradation des termes de l'échange des pays de l'OCDE, produite par les chocs pétroliers de 1973 et 1979 s'est traduite par une divergence entre l'évolution rapide de l'indice du prix à la consommation sous l'effet de l'inflation importée, d'une part, et d'autre part, l'évolution de l'indice du prix de la valeur ajoutée qui ne subit pas, dans un premier temps, les effets des chocs.

Le second indice permet de calculer l'évolution du PIB en volume tandis que le premier est utilisé pour déterminer l'évolution du pouvoir d'achat du revenu national. Arithmétiquement cette dernière devient alors inférieure à la croissance du PIB en volume. Il en est résulté une contraction de la demande intérieure dans les pays importateurs de pétrole qui a pesé sur l'évolution du volume du PIB, entraînant, à son tour, une nouvelle baisse du pouvoir d'achat du revenu national. Un cycle dépressif était ainsi amorcé, qui allait se traduire, à partir de 1974, par un ralentissement durable de la croissance économique des nations industrielles de l'OCDE.

Un accroissement très comparable de la dépense sociale dans trois grands pays européens suite aux chocs pétroliers...

Trois grands pays d'Europe occidentale (RFA, France, Royaume-Uni) bénéficient d'un système développé de protection sociale. Or, la progression des dépenses sociales se poursuit en fonction d'une logique économique et sociale propre et pour l'essentiel étrangère aux chocs extérieurs. Exprimée en pourcentage du PIB, la dépense sociale voit donc son poids augmenter. L'augmentation n'est pas simultanée dans les trois pays : en RFA, elle commence avant même le premier choc pétrolier et se produit entre 1970 et 1975. En France et au Royaume-Uni, elle est plus tardive. Mais mesurée entre 1970 et 1981, la progression est très comparable dans les trois pays : + 7,9 ; + 8,2 et + 7,5 points respectivement.

1. Les dépenses sociales du PIB entre 1970 et 1981

En %

	1970	1973	1975	1979	1981
RFA	21,5	26,6	29,8	28,2	29,4
France	19,2	21,5	22,9	25,3	27,4
Royaume-Uni.....	15,9	17,8	19,4	19,9	23,4

Source : Eurostat (OSCE) - 25.03.85.

La progression des ressources sociales subit, au contraire, directement le contrecoup du ralentissement de la croissance et de l'emploi puisque pour l'essentiel les recettes sont assises sur les revenus d'activité. Ce déséquilibre dans la progression des dépenses et des recettes entraîne fatalement (sauf à creuser sans fin les déficits publics) une augmentation du poids des prélèvements sociaux (ceux-ci assurant le plus souvent l'essentiel du financement).

...mais une évolution très disparate de la part salariale : le mode de financement en cause ?

L'accroissement du poids des prélèvements sociaux, inclus dans la rémunération globale des salariés, contribue à modifier le partage de la valeur ajoutée (VA) au détriment des entreprises.

C'est particulièrement le cas en France. Le poids des cotisations sociales employeurs (à elles seules, ces cotisations assurent plus de la moitié du financement) évolue, entre 1973 et 1981, de 13 % à 16,6 % de la valeur ajoutée (VA) des Sociétés hors GEN. Les salaires bruts voient aussi leur poids augmenter de 49,3 % à 52,4 % de la VA. En conséquence, la part de l'excédent brut d'exploitation (EBE) chute de 6 points entre ces mêmes dates. Les contraintes de financement de la protection sociale, dans une période de croissance ralentie, ont donc concouru, dans une large mesure, à dégrader la part des entreprises. Cette évolution n'est pas sans rapport avec le retard d'investissement productif que connaît la France durant la première moitié des années quatre-vingt et la nette détérioration du solde industriel au cours de la seconde.

Pour faire des comparaisons internationales, nous retenons, comme indicateur du partage de la VA, des parts salariales exprimées en

2. Compte d'exploitation simplifiée des sociétés (hors GEN) françaises

	1970	1973	1981	1986
Rémunération globale des salariés	63,5	62,3	69,0	63,7
(1) dont salaire brut	49,9	49,3	52,4	47,2
(2) dont cotisations employeurs	13,6	13,0	16,6	16,5
(3) EBE	29,3	29,9	24,2	28,6

Source : Comptes de la Nation, 1987.

pourcentage de l'ensemble de la VA marchande (il est en effet préférable de ne pas prendre en compte la VA dégagée par les administrations publiques) et corrigées du taux de salarisation.

3. Evolution des parts salariales (corrigées) dans la VA marchande (avec indice 100 = 1970)

	1970	1973	1975	1979	1981	1986
RFA						
• % VA.....	62,9	63,6	64,2	61,9	63,1	58,0
• indice.....	100	101,1	102,1	98,4	100,4	92,3
France						
• % VA.....	63,0	62,4	68,1	67,7	70,0	63,8
• indice.....	100	99	108,2	107,5	111,1	101,2
Royaume-Uni						
• % VA.....	68,7	65,7	71,9	66,1	67,0	63,6
• indice.....	100	95,6	104,5	96,1	97,4	92,5

Sources : OFCE ; chiffres calculés par J. Henry et J. Le Cacheux à partir des comptes nationaux OCDE 1974/1986.

Dans la période 1970/1981, la part salariale :

- a beaucoup augmenté en **France (+ 11,1 points)**
- est restée pratiquement stable en **RFA (+ 0,4 point)**
- a décrû au **Royaume-Uni (– 2,6 points)**.

La charge du prélèvement extérieur et du financement de la protection sociale n'a donc pas été répartie, entre entreprises et ménages, de la même façon dans les trois pays. Le partage de ce prélèvement dépend du taux d'indexation — au prix de la dépense intérieure — des revenus des entreprises et des ménages. Or, en France, ces derniers, en parvenant à préserver des mécanismes d'indexation bien plus longtemps qu'à l'étranger, ont été relativement épargnés.

Le mode de **financement** de la dépense sociale affecte aussi l'évolution des parts salariales. En effet, lorsque la part de financement assuré par les prélèvements fiscaux est faible, l'essentiel de la charge repose sur les cotisations sociales, assises sur les salaires et incluses dans la

4. La structure du financement de la protection sociale en RFA, en France et au Royaume-Uni

	1970	1981 ⁽¹⁾	1984 ⁽²⁾
RFA			
• Cotisations sociales employeurs (dont cotisations fictives)	47,1	41,5	40,5
• Cotisations sociales assurés	24,2	28,3	29,8
• Contribution publique	23,7	26,7	26,3
France			
• Cotisations sociales employeurs (dont cotisations fictives)	59,2	56	52,8
• Cotisations sociales assurés	18,9	22,6	23,6
• Contribution publique	18,6	18,5	20,4
Royaume-Uni			
• Cotisations sociales employeurs (dont cotisations fictives)	33,5	33,0	30,8
• Cotisations sociales assurés	18,0	15,4	16,8
• Contribution publique	38,5	43,3	42,6

(1) Chiffres de 1980 pour la RFA.

(2) Chiffres de 1983 pour la France.

Source : Eurostat (OSCE).

rémunération globale des salariés. L'EBE en est grévé d'autant, relativement à un financement plus fiscalisé, puisque les prélèvements fiscaux sont, eux, supportés essentiellement par les ménages. Le degré de fiscalisation est très faible en France — moins de 20 % — deux fois moindre qu'au Royaume-Uni. Il est légèrement plus élevé en RFA. De plus, il n'évolue pas dans la période sous revue, contrairement à la RFA et au Royaume-Uni qui connaissent une fiscalisation croissante.

Cette dernière témoigne d'une certaine faculté d'adaptation à la crise des modalités de financement de la dépense sociale.

Dans ces conditions, un financement plus fiscalisé de la dépense sociale française aurait probablement permis de limiter, dans les années soixante-dix, le gonflement de la part salariale et la dégradation des taux de marge. Mais dans quelles proportions les disparités de financement entre pays sont-elles susceptibles d'expliquer les divergences dans l'évolution du partage de la VA ?

Quelques critiques habituelles du mode de financement de la protection sociale française

Cette critique du mode de financement français, relative à l'évolution du partage de la VA, est finalement très intuitive. Curieusement, elle est rarement développée. D'autres critiques de ce type de financement sont plus courantes :

— Une fiscalisation faible signifie que toute augmentation du coût de la protection sociale française tend à être supportée par l'acheteur (même s'il existe un arbitrage marge/compétitivité-prix), affectant ainsi la position des entreprises françaises dans la concurrence internationale. Il est vrai que les comparaisons internationales du **niveau** du coût global de la main-d'œuvre ne semblent pas indiquer une supériorité des coûts français relativement au coût moyen en Europe de l'Ouest (Mazier et Mathis) : à plus long terme, les salaires tendent, dans tous les cas, à s'ajuster (voir CEPII-OFCE, 1990). Cependant, tout allègement de cotisations sociales, non suivi d'une augmentation des salaires ou de l'EBE, améliore forcément la compétitivité-prix des entreprises françaises.

— C'est un mode de financement inadapté au regard des problèmes actuels de l'emploi. Il provoque en effet un cercle vicieux : la dégradation de l'emploi nécessite l'augmentation des cotisations qui, à son tour, peut accentuer la dégradation de l'emploi. Il pénalise les entreprises de main-d'œuvre et tend à accentuer le processus de substitution capital-travail. Il accroît le coût relatif de la main-d'œuvre peu qualifiée, du fait du plafonnement de certaines cotisations et fait obstacle au « partage du travail ».

— Le financement actuel est socialement injuste puisque l'existence d'un plafond rend le prélèvement globalement dégressif.

— Enfin, il s'agit d'un mode de financement conçu à une époque où le système de protection sociale était basé quasi exclusivement sur

l'idée d'assurance entre salariés. Aujourd'hui, le système intègre des missions de solidarité nationale : de plus en plus nombreuses sont les prestations n'ayant rien à voir avec la garantie d'un revenu professionnel (prestations familiales, une bonne partie des prestations maladie, prestations à vocation redistributive et versées sous condition de ressources, revenus d'insertion...). Dans ces cas-là, il est donc illogique d'asseoir le prélèvement sur les revenus professionnels. Il vaut mieux alors recourir à une contribution fiscale assise sur l'ensemble des revenus des ménages, surtout lorsqu'il s'agit de financer de nouvelles prestations.

Remarque sur la périodisation adoptée

Nous avons retenu comme principale période d'étude les années 1970/1981 pour trois raisons :

— Entre 1970 et 1981, la progression de la dépense sociale a été très voisine dans ces trois pays, ce qui facilite les comparaisons.

— Cette période couvre les deux chocs pétroliers et les années qui précèdent, au cours desquelles la progression de la dépense sociale a été forte en RFA (d'où son ralentissement après 1975).

— Enfin, 1981 constitue une année charnière entre une période qui finit d'enregistrer les effets des chocs pétroliers et une autre qui subit l'impact de politiques salariales rigoureuses menées dans les différents pays de façon non simultanée, mais avec des effets similaires (voir Henry et Le Cacheux, 1988).

L'analyse de la période globale 1970/1981 est complétée par l'étude de cinq sous-périodes, car des évolutions importantes marquant une sous-période peuvent souvent ne pas transparaître dans l'évolution globale 1970/1981. Cela nous permettra d'affiner le repérage des phénomènes observés à l'échelle de la période toute entière, en les localisant mieux dans le temps.

Part salariale et part salariale nette

La rémunération globale des salariés (RG) est la somme des salaires nets (SN) et des cotisations sociales (CS). La part salariale évolue sous l'influence des quatre facteurs suivants (encadré 1) :

- l'évolution du pouvoir d'achat des salaires nets (SN) ;
- l'accroissement continu du poids des cotisations sociales ;
- l'évolution du prix relatif de la consommation ;
- l'évolution de la productivité du travail (PT).

Le montant des cotisations sociales incluses dans RG comprend :

- les cotisations effectives à la charge des assurés (CSA), incluses dans le salaire brut ;
- les cotisations effectives à la charge des employeurs (CSE), qui s'ajoutent au salaire brut ;
- des cotisations fictives à la charge des employeurs (CSF), qui s'ajoutent aussi au salaire brut.

La décomposition de la rémunération globale des salariés s'écrit :

$$RG = SN + CSA + CSE + CSF.$$

En divisant l'ensemble par VA, on obtient l'équation **(E1)**

$$\frac{RG}{VA} = WS = \frac{SN}{VA} + \frac{CSA}{VA} + \frac{CSE}{VA} + \frac{CSF}{VA}$$

qui exprime WS, le **niveau de la part salariale**, comme la somme des **quatre composantes** suivantes :

- la part des salaires nets ou part salariale nette (l'indice rendant compte de son évolution sera noté WSN) ;
- la part des cotisations assurés (l'indice de cette composante sera noté WCSA) ;
- la part des cotisations employeurs effectives (indice noté WCSE) ;
- la part des cotisations employeurs fictives (indice noté WCSF).

On peut écrire dans une équation **(E2)** :

$$WS = \left[\frac{SN}{RG} \times \frac{RG}{VA} \right] + \left[\frac{CSA}{RG} \times \frac{RG}{VA} \right] + \left[\frac{CSE}{RG} \times \frac{RG}{VA} \right] + \left[\frac{CSF}{RG} \times \frac{RG}{VA} \right]$$

avec $CSA / RG =$ taux apparent de CSA ;

$CSE / RG =$ taux apparent de CSE ;

$CSF / RG =$ taux apparent de CSF.

1. Une décomposition simple de la part salariale

La part salariale (notée WS) se définit comme le rapport de la rémunération des salariés sur la VA (ici, la VA marchande). La rémunération des salariés (notée RG) constitue le produit de la rémunération globale par salarié (incluant toutes les cotisations sociales) par le volume de l'emploi salarié (notée Ns).

La VA (marchande) s'exprime en valeur (notée VA), c'est-à-dire comme le produit de la VA en volume (notée Q) et du prix de la valeur ajoutée (notée Pv). On peut écrire :

$$WS = \frac{RG}{VA} = \frac{\text{Rémunération des salariés}}{P_v \times Q}$$

Pour les comparaisons internationales, il vaut mieux travailler avec des parts salariales corrigées de l'évolution du taux de salarisation. Cela permet de tenir compte de l'évolution de la structure salariés / non salariés, différente d'un pays à l'autre, et qui influe sur la part salariale. L'opération consiste à affecter aux non salariés un revenu fictif égal au revenu salarié moyen. Pour obtenir WS corrigée, on divise WS par le taux de salarisation N_s/N , c'est-à-dire par la part des effectifs salariés au sein de l'emploi total N.

$$WS \text{ corrigée} = \frac{\text{Rémunération des salariés}}{P_v} \times \frac{N}{Q} \times \frac{N_s}{N}$$

Comme Rem. salariés = RG par salarié x N_s , on écrit :

$$WS \text{ corrigée} = \frac{\text{RG par salarié}}{P_v} \times \frac{N}{Q}$$

Or N / Q constitue l'inverse de la productivité apparente du travail, calculée à partir de l'ensemble des effectifs N.

Par ailleurs, en posant P_c , indice des prix à la consommation, on écrit :

$$\frac{\text{RG par salarié}}{P_v} = \frac{\text{RG par salarié}}{P_c} \times \frac{P_c}{P_v}$$

On peut donc écrire :

$$WS \text{ corrigée} = \frac{\text{RG par salarié}}{P_c} \times \frac{P_c}{P_v} \times \frac{N}{Q}$$

$$WS \text{ corrigée} = (1) \quad \times (2) \quad \times (3)$$

avec :

(1) : Rem. globale / salarié exprimée en termes réels (c'est-à-dire déflatée des prix à la consommation)

(2) : Prix relatif de la consommation / prix de la VA

(3) : Inverse de la productivité apparente du travail

Le prix relatif de la consommation (2) évolue lorsqu'il y a distorsion entre l'évolution de P_c et celle de P_v , en particulier lors des chocs extérieurs. L'impact d'un choc sur la part salariale s'analyse facilement avec la formule ci-dessus : les prix à la consommation incorporent immédiatement l'inflation importée. Ils augmentent relativement au prix de la VA dont l'évolution est freinée relativement à celle des prix de production (le prix de la VA constituant justement la différence entre le prix de production et le prix des CI). D'où une hausse du rapport (2).

Or la rémunération globale des salariés est indexée sur le prix à la consommation, et non sur celui de la VA.

Si le premier prix augmente plus vite que le second, le pouvoir d'achat de la rémunération globale des salariés croît plus rapidement que le revenu national réel — la valeur ajoutée en volume, grosso modo — et ce, à coûts salariaux unitaires inchangés. Il en résulte une poussée de la part des salaires (RG) dans la VA.

L'intérêt de cette décomposition (1) \times (2) \times (3) est de faire apparaître que la part salariale WS évolue sous l'influence de trois facteurs distincts :

— l'évolution, en termes réels, de la rémunération globale des salariés (RG réelle, première ligne des tableaux 1, 2 et 3) ;

**1. Décomposition de la part salariale WS dans la production marchande, en RFA
(avec indice 100 = 1970)**

	1970	1973	1975	1979	1981	1986
Rémunération globale réelle (1)	100	114,5	119,5	135,5	136,3	147,0
Prix relatif de la consommation (2)	100	100	100	101	104	100
Productivité du travail (économie marchande) $\frac{1}{(3)}$ *	100	113	116,9	138,9	140,9	159,8
Part salariale (économie marchande) (1) (2) (3)	100	101,1	102,1	98,4	100,4	92,3

* Cette série correspond à l'inverse du terme (3) figurant dans l'encadré 1.

Sources : OFCE, chiffres calculés par J. Henry et J. Le Cacheux à partir des comptes nationaux OCDE.

**2. Décomposition de la part salariale WS dans la production marchande, en
France
(avec indice 100 = 1970)**

	1970	1973	1975	1979	1981	1986
Rémunération globale réelle (1)	100	115	126	143	147	158
Prix relatif de la consommation (2)	100	98	102	102	106	103
Productivité du travail (économie marchande) $\frac{1}{(3)}$ *	100	114	118	135	141	160
Part salariale (économie marchande) (1) (2) (3)	100	99	108,2	107,5	111,1	101,2

* Cette série correspond à l'inverse du terme (3) figurant dans l'encadré 1.

Sources : OFCE, chiffres calculés par J. Henry et J. Le Cacheux à partir des comptes nationaux OCDE.

3. Décomposition de la part salariale WS dans la production marchande,
au Royaume Uni
(avec indice 100 = 1970)

	1970	1973	1975	1979	1981	1986
Rémunération globale réelle (1)	100	113,9	120,6	124,7	127,1	141,6
Prix relatif de la consommation (2)	100	93	94	93	93	91
Productivité du travail (économie marchande) $\frac{1}{(3)}$ *	100	111,4	109,4	121,3	122,3	140,3
Part salariale (économie marchande) (1) (2) (3)	100	95,6	104,5	96,1	97,4	92,5

* Cette série correspond à l'inverse du terme (3) figurant dans l'encadré 1.

Sources : OFCE, chiffres calculés par J. Henry et J. Le Cacheux à partir des comptes nationaux OCDE.

— l'évolution du prix relatif de la consommation (p_c/p_v , 2^e ligne des mêmes tableaux) ;

— l'évolution de la productivité du travail (3^e ligne des tableaux). Le rapport (3) correspond à l'inverse de ces séries de productivité.

(Les valeurs de ces trois séries ont été calculées par J. Henry et J. Le Cacheux dans le cadre d'une étude de l'OFCE (7/88) à partir des comptes harmonisés OCDE 1974/86 ; seule la production marchande est prise en compte).

Ces taux apparents ramènent les montants des différentes cotisations sociales à la masse salariale RG qui constitue leur assiette. Par commodité, on appellera SN / RG le taux apparent de salaire net qui est le complément à 1 du taux apparent global de cotisation sociale. Nous avons calculé les taux apparents de cotisation sociale à partir des comptes nationaux OCDE (les seules données qui fournissent les montants — en monnaie nationale courante — de RG et des différents types de cotisations sociales). Ces sources OCDE couvrent l'ensemble de l'économie, y compris la VA non marchande. Or notre étude porte uniquement sur la production marchande, plus significative ici que l'ensemble du PIB. Mais il n'est pas abusif de considérer que ces taux apparents ont évolué de façon comparable — entre 1970 et 1981 — dans la VA marchande (champ de notre étude) et dans l'ensemble de l'économie (champ des sources OCDE).

5. Les taux apparents de salaire net et de cotisation sociale

A. RFA

	1970	1973	1975	1979	1981	1986
• Salaire net / Rémunération globale	0,740	0,714	0,688	0,675	0,666	0,647
• Cotisations sociales assurés / Rémunération globale	0,114	0,124	0,139	0,143	0,148	0,158
• Cotisations sociales employeurs/ Rémunération globale	0,102	0,116	0,122	0,13	0,133	0,142
• Cotisations sociales fictives / Rémunération globale	0,043	0,045	0,05	0,051	0,052	0,052

B. France

	1970	1973	1975	1979	1981	1986
• Salaire net / Rémunération globale	0,684	0,683	0,67	0,632	0,627	0,582
• Cotisations sociales assurés / Rémunération globale	0,076	0,08	0,083	0,108	0,112	0,137
• Cotisations sociales employeurs/ Rémunération globale	0,188	0,187	0,198	0,208	0,209	0,224
• Cotisations sociales fictives / Rémunération globale	0,051	0,049	0,049	0,05	0,051	0,056

C. Royaume-Uni

	1970	1973	1975	1979	1981	1986
• Salaire net / Rémunération globale	0,866	0,855	0,840	0,827	0,807	0,810
• Cotisations sociales assurés / Rémunération globale	0,042	0,042	0,040	0,04	0,047	0,061
• Cotisations sociales employeurs/ Rémunération globale	0,044	0,046	0,059	0,059	0,058	0,063
• Cotisations sociales fictives / Rémunération globale	0,047	0,055	0,059	0,073	0,086	0,064

Source : Comptes nationaux OCDE 1974/1986.

Moyennant cette approximation, et afin de calculer l'évolution des parts salariales nettes (encadré 2), nous pouvons maintenant croiser au sein de l'équation (E2) :

— d'une part, les taux apparents — de salaire net et de cotisation sociale — issus des sources OCDE (tableau 5) ;

— d'autre part, les indices de part salariale issus des sources OFCE (tableaux 1, 2 et 3 de l'encadré 1).

2. Calcul de l'évolution de la part salariale nette

Le tableau 1 de l'encadré 1 donne les niveaux WS de part salariale en 1970 et en 1981 : en prenant l'exemple de la RFA, respectivement 100 et 100,4 avec l'indice 100 = 1970. Le tableau 5 fournit les taux apparents de salaire net pour ces deux années : respectivement 0,74 et 0,66. L'indice WSN — qui rend compte de l'évolution de la part salariale nette entre ces deux dates — s'obtient en rapportant le niveau de la part salariale nette en 1981 ($0,66 \times 100,4$) à son niveau de 1970 ($0,74 \times 100$). Cela donne l'indice 90,4 soit une variation de - 9,6 %.

1. Evolution des parts salariales (avec indice 100 = 1970)

	1970	1973	1975	1979	1981	1986
<i>RFA</i>						
WSN : part salariale nette	100	97,5	94,9	89,8	90,4	80,7
WS : part salariale	100	101,1	102,1	98,4	100,4	92,3
<i>France</i>						
WSN	100	98,8	106	99,3	101,8	86,1
WS	100	99	108,2	107,5	111,1	101,2
<i>Royaume-Uni</i>						
WSN	100	94,4	101,3	91,7	90,7	86,5
WS	100	95,6	104,5	96,1	97,4	92,5

Source : Calculs de l'auteur à partir de sources OCDE et OFCE.

Pour avoir l'évolution, au sein de chaque sous-période, des différentes parts salariales, on procède de même en prenant comme base 100 la première année de chacune des cinq sous-périodes.

2. Evolution des parts salariales
(avec indice 100 = 1ère année de chaque sous-période)

	1970/1973	1973/1975	1975/1979	1979/1981	1981/1986
<i>RFA</i>					
WSN*	97,5	97,3	94,5	100,6	89,3
WS**	101,1	101	96,3	102	91,9
<i>France</i>					
WSN	98,8	107,2	93,7	102,5	84,5
WS	99	109,3	99,3	103,3	91,1
<i>Royaume-Uni</i>					
WSN	94,4	107,4	90,5	98,9	95,3
WS	95,6	109,3	91,9	101,3	95

- * part salariale nette.
** part salariale.

Source : Chiffres calculés à partir de sources OCDE et OFCE.

On peut aussi calculer l'évolution du pouvoir d'achat des salaires nets. Il suffit de reprendre la série (1) de l'OFCE issue du tableau 1 de l'encadré 1 : la rémunération globale des salariés (RG) exprimée en termes réels se situe en 1981 à l'indice 136,3. Avec l'aide des taux apparents de SN, on en déduit que le pouvoir d'achat des salaires nets allemands a progressé entre 1970 et 1981 de :

$$\frac{\text{RG réel} \times \text{tx. app. SN (81)}}{\text{tx. app. SN (70)}} = \frac{136,3 \times 0,66}{0,74} = 122,6 \text{ (soit } + 22,6 \%)$$

puis on procède de même pour les évolutions par sous-période.

Pareillement à la décomposition de l'évolution de la part salariale (encadré 1), l'évolution de la part salariale nette se décompose de la façon suivante :

$$\text{WSN} = \frac{\text{SN}}{\text{Pc}} \times \frac{\text{Pc}}{\text{Pv}} \times \frac{\text{N}}{\text{Q}}$$

(P.A des SN) x (2) x (3)

Les tableaux 3 et 4 rendent compte de l'évolution du pouvoir d'achat des SN, de (2) et de (3).

3. Evolution du pouvoir d'achat des salaires nets
(indice 100 = 1ère année de chaque période)

	1970 /1973	1973 /1975	1975 /1979	1979 /1981	1970 /1981	1981 /1986	1970 /1986
<i>RFA</i>							
Indices	110,5	100,6	111,2	99,2	122,6	104,7	128,5
Taux annuel moyen	3,4	0,3	2,7	- 0,4	1,8	—	—
<i>France</i>							
Indices	114,8	107,4	107,1	102	134,7	99,7	134,4
Taux annuel moyen	4,7	3,7	1,7	1,0	2,7	—	—
<i>Royaume-Uni</i>							
Indices	112,4	104,0	101,8	99,4	118,4	111,8	132,4
Taux annuel moyen	4	2	0,4	- 0,3	1,5	—	—

4. Evolution (en indices) du prix relatif de la consommation
et de la productivité du travail

	1970/1973	1973/1975	1975/1979	1979/1981	1970/1981
<i>RFA</i>					
Prix relatif de la consommation	100	100	101	103	104
Productivité du travail	113	103,4	118,8	101,4	140,9
<i>France</i>					
Prix relatif de la consommation	98	104,1	100	104,5	106
Productivité du travail	114	103,5	114,4	104,4	141
<i>Royaume-Uni</i>					
Prix relatif de la consommation	93	101,1	99	100	93
Productivité du travail	111,4	98,2	110,8	100,8	122,3

Les parts salariales évoluent sous l'effet de contributions de salaires nets et de cotisations sociales

Afin de cerner pour chaque pays le poids de l'accroissement du poids des cotisations sociales dans l'évolution des parts salariales, il convient d'évaluer la contribution respective des différentes **composantes de ces parts salariales** à la variation de ces dernières. Pour cela, il faut passer d'une équation (E2) qui décompose **WS** en **niveau** à l'équation (E3) qui décompose la **variation de WS**, exprimée en indice, en somme de contributions à cette variation (voir annexe). Ainsi, la contribution des **salaires nets** indique dans quelle mesure l'évolution entre deux années de leur poids — plus précisément l'évolution de la **part salariale nette** — concourt à la variation de la part salariale WS entre ces mêmes années. Il en va de même pour les contributions de CS. Ces contributions sont retranscrites dans les tableaux 6 et 7 (respectivement celles de la période globale et celles des cinq sous-périodes).

Comme le montre l'annexe, chaque contribution peut être exprimée :

— soit (**partie gauche** des équations E4 et E5) comme la somme de deux impacts distincts : d'une part celui de la variation d'un taux apparent, d'autre part celui de la variation de la part salariale elle-même.

— soit (**partie droite**) comme le produit de deux taux : d'une part le taux de variation des indices WSN ou WCS (part — au sein de la VA — des salaires nets ou des cotisations sociales), d'autre part un taux apparent initial (de SN ou de CS).

L'analyse des sources de disparité entre les évolutions des différentes parts salariales

Avertissement : Dans cette seconde partie de l'étude, les disparités entre pays dans l'évolution des parts salariales s'expliqueront — en partie, le plus souvent — par des disparités de contributions de cotisations sociales. Pour autant, les modalités de financement ne pourront être mises en cause qu'aux deux conditions suivantes :

— Premièrement, la comparaison devra être significative et pour cela il faudra se trouver dans un cas où la progression — entre deux années — du poids de la dépense sociale est voisine dans les deux pays. Comme on l'a déjà vu, c'est bien le cas à l'échelle de toute la période 1970/1981, mais pas toujours à l'échelle des sous-périodes.

— Deuxième condition : la différence entre les deux contributions de CS devra bien provenir d'une disparité du niveau initial du taux apparent de CS (et non pas d'une disparité de variation de WCS, part des CS au sein de la VA). De plus, il faudra être attentif au fait que ce niveau du taux de CS reflète à la fois un niveau de la dépense sociale et un certain type de financement de cette même dépense.

L'analyse globale de la période 1970/1981

1) La rigidité salariale française, première source de disparité entre les évolutions des parts salariales en France et en RFA

La différence entre les évolutions des parts salariales française et allemande est de 10,7 points sur l'ensemble de la période : WS atteint en 1981 l'indice 111,1 en France contre 100,4 en RFA (avec 100 = 1970). D'après le tableau 6, cette disparité est imputable :

— pour plus des trois quarts aux salaires nets, la différence entre les deux contributions de SN étant de 8,3 points ;

— pour un peu plus du cinquième aux cotisations sociales (puisque 2,3 points séparent les deux contributions de CS).

6. Les impacts contributifs de salaires nets et de cotisations sociales, en RFA, en France et au Royaume-Uni, de 1970 à 1981

	RFA	France	Royaume-Uni
Impact contributif des salaires nets	- 7,1	+ 1,2	- 8
Impact contributif des cotisations sociales	+ 7,5	+ 9,8	+ 5,3
• dont impact contributif des cotisations sociales assurés	3,4	4,8	0,3
• dont impact contributif des cotisations sociales employeurs	3,1	4,4	1,3
• dont impact contributif des cotisations sociales fictives	0,9	0,5	3,7
Total des impacts contributifs	+ 0,4	+ 11,1	- 2,6
Part salariale en 1981	100,4	111,1	97,4

Source : Calculs de l'auteur à partir de sources OCDE et OFCE.

a) En ce qui concerne les **salaires nets**, presque toute la différence de contribution (+ 1,2 point en France, - 7,1 points en RFA) s'explique par le profil inverse des deux évolutions de part salariale nette (101,8 et 90,4 respectivement, cf. le tableau sur les salaires nets en annexe). L'écart qui sépare ces deux évolutions est lui-même dû — pour les quatre cinquièmes — à la **progression du pouvoir d'achat des salaires nets français** (2,7 % en rythme annuel moyen contre 1,8 % en RFA). Au total, on peut imputer à cette forte progression deux tiers de la disparité d'évolution de part salariale entre les deux pays.

b) Le niveau plus élevé de la contribution française de **cotisation sociale** (9,8 points en France contre 7,5 en RFA) peut être attribué pour les trois quarts à la supériorité, dès 1970, du taux apparent de CS en France (tableaux sur les CS en annexe). Cette supériorité reflète forcément une disparité de financement entre les deux pays dans la mesure où le volume de dépense sociale à financer est alors plus faible en France qu'en RFA (tableau 1).

Les cotisations employeurs (CSE) et assurés (CSA) concourent dans les mêmes proportions à la formation de l'écart entre les contributions — française et allemande — de CS, mais pas de la même façon :

— pour les CSE, c'est le niveau initial élevé du taux (apparent) français qui est en cause. En effet, le recours aux cotisations repose — en France et contrairement à la RFA — beaucoup plus sur les entreprises que sur les assurés ;

— pour les CSA, c'est la variation du taux apparent français et surtout la forte poussée de la part salariale elle-même qui expliquent la supériorité de la contribution française.

2) L'évolution atypique du prix relatif de la consommation au Royaume-Uni, première source de disparité entre les évolutions des parts salariales française et britannique

La différence entre les évolutions de part salariale française et britannique est de 13,7 points sur l'ensemble de la période : WS atteint en 1981 l'indice 111,1 en France contre 97,4 au Royaume-Uni (avec 100 = 1970). Cette disparité est imputable :

— pour les deux tiers aux salaires nets, puisque 9,2 points séparent les deux contributions de SN ;

— pour un tiers aux cotisations sociales, l'écart entre les deux contributions de CS atteignant 4,5 points (tableau 6).

a) Comme dans le cadre de la comparaison avec la RFA, la différence entre les deux contributions de **salaires nets** (+ 1,2 point en France, - 8 points au Royaume-Uni) résulte — pour l'essentiel — du profil totalement opposé des deux évolutions de part salariale nette (101,8 et 90,7 respectivement, cf. annexe). Cette opposition ne provient pas de la progression — réelle — plus rapide des salaires nets français (puisque celle-ci est compensée par une évolution nettement meilleure de la productivité, tableau 4 encadré 2), mais de **l'évolution atypique du prix relatif de la consommation au Royaume-Uni** (ce dernier baisse de 7 % entre 1970 et 1981 alors qu'il augmente d'autant en France).

b) L'essentiel de l'écart entre les deux contributions de cotisations sociales s'explique par le niveau deux fois et demi plus élevé du taux apparent de CS prévalant en France en début de période (annexe). Ce dernier est dû au faible degré de fiscalisation, mais aussi au niveau de dépense sociale supérieur à celui du Royaume-Uni (tableau 1). A cela s'ajoute la forte poussée, en France, de la part salariale elle-même, qui gonfle mécaniquement la contribution française de CS.

L'écart entre les deux contributions de CS provient plus des cotisations assurés que des cotisations employeurs (tableau 6). La disparité entre les deux contributions de CSA est due à la faiblesse du taux britannique, mais plus encore à sa stabilité sur la période. Quant à la différence entre les deux contributions de CSE, elle résulte exclusivement du niveau quatre fois plus élevé du taux français observé dès 1970.

3) La fiscalisation élevée au Royaume-Uni, première source de disparité entre les évolutions des parts salariales allemande et britannique

Les deux évolutions — entre 1970 et 1981 — de part salariale sont séparées par un écart relativement minime. Mais leur profil est très différent : plutôt stable en RFA, très heurté au Royaume-Uni. Cet écart de trois points (WS passe à l'indice 100,4 en RFA et 97,4 au Royaume-Uni) est imputable :

— pour un peu moins d'un tiers aux salaires nets, la différence entre les deux contributions de SN étant de 0,9 point ;

— pour plus des deux tiers aux cotisations sociales, puisque 2,2 points séparent les deux contributions de CS.

a) Dans le cadre de cette comparaison, la différence entre les deux contributions — négatives — de salaires nets (– 8 points au Royaume-Uni et – 7,1 en RFA) ne provient pas de la part salariale nette (celle-ci chute dans les mêmes proportions sous l'effet de facteurs différents) mais du niveau élevé du taux apparent de salaire net au Royaume-Uni (équation E4 dans l'annexe). Ce dernier est la contrepartie normale d'un moindre recours aux cotisations sociales permis, entre autres, par une fiscalisation plus importante.

b) La supériorité de la contribution allemande de cotisations sociales (7,5 points contre 5,3 au Royaume-Uni) s'explique essentiellement par le niveau initial du taux apparent de CS, deux fois plus faible au Royaume-Uni. Ce niveau est le résultat, à la fois, d'un moindre volume de dépense sociale à financer et d'un mode de financement nettement plus fiscalisé. A cela, s'ajoutent deux autres avantages dont bénéficie le Royaume-Uni : le taux apparent de CS y croît de façon modérée ; deuxièmement la part salariale, en diminuant, dégonfle la contribution de CS (voir annexe).

Comme dans le cas de la comparaison France/Royaume-Uni, les CSA sont les principales responsables de l'écart entre les deux contributions de CS (tableau 6). En effet, la contribution britannique de CSA est négligeable, vue la faiblesse du taux apparent en 1970 et sa stabilité jusqu'en 1981. La différence entre les deux contributions de CSE est aussi à l'avantage du Royaume-Uni. Par contre, celle entre les deux contributions de cotisations fictives est à son détriment et vient atténuer l'écart global entre les deux contributions de CS.

L'analyse périodisée des sources de disparité

● *Les années 1970/1973*

Deux évolutions paraissent particulièrement remarquables sur cette période :

— La part salariale croît en RFA — alors qu'elle baisse dans les deux autres pays — essentiellement sous l'effet d'une progression de la dépense sociale nettement plus élevée qu'en France et au Royaume-Uni (l'alourdissement de la dépense sociale entre 1970 et 1981 se concentre en RFA sur les années 1970-1975, tableau 1). Il en résulte une hausse importante du taux apparent de cotisation sociale en RFA. Du coup, les cotisations sociales concourent à y relever la part salariale de presque 3 points (tableau 7). La différence entre les contributions de CS — allemande et britannique — de cette période est justement à l'origine de l'écart qui s'épare — au détriment de la RFA — les deux contributions de CS enregistrées pour l'ensemble de la période 1970/1981.

— La part salariale diminue au Royaume-Uni (– 4,4 points) principalement grâce à une forte chute du prix relatif de la consommation permettant un recul de la part salariale nette sensiblement plus important qu'en France et en RFA (tableau 2 encadré 2). Elle rend ainsi possible une contribution très négative des salaires nets britanniques (tableau 7).

● *Les années 1973/1975*

a) France/RFA

C'est durant cette période que se creuse véritablement l'écart entre la France et la RFA. La disparité d'évolution de la part salariale est de 8,3 points, au détriment de la France (WS y progresse sur ces deux années réunies de 9,3 % contre 1 % seulement en RFA). L'explication se situe, pour les quatre cinquièmes, au niveau des salaires nets, puisque 6,8 points séparent les deux contributions de SN (tableau 7). Cet écart trouve son origine dans l'augmentation de plus de 7 % de la part salariale nette en France et dans sa diminution de presque 3 % en RFA (tableau 2, encadré 2). La divergence est due — pour les deux tiers — à la poursuite d'une dynamique du pouvoir d'achat des salaires nets français (+ 3,7 % par an contre 0,3 % par an en RFA), dynamique que ne parviennent à interrompre ni le choc pétrolier ni le ralentissement de la croissance de la productivité du travail. Ainsi, en l'absence de mécanismes d'ajustements salariaux, les conditions du partage de la VA diffèrent de plus en plus de celles ayant prévalu avant le choc.

Cette rigidité salariale française fera sentir ses effets jusqu'en 1981, puisque l'évolution de cette période ne sera pas corrigée par celle des

**7. Les impacts contributifs de salaires nets
et de cotisations sociales estimés par sous-période**

A. RFA

	1970/1973	1973/1975	1975/1979	1979/1981	1981/1986
SN	- 1,8	- 1,9	- 3,7	0,4	- 7,1
CS	2,9	2,9	0,1	1,5	- 0,9
• dont CSA	1,1	1,6	- 0,1	0,8	- 0,2
• dont CSE	1,5	0,7	0,3	0,5	- 0,2
• dont CSF	0,2	0,5	- 0,1	0,2	- 0,4
Total	1,1	1	- 3,6	2	- 8
Indice WS en fin de période	101,1	101	96,4	102	91,9

B. France

	1970/1973	1973/1975	1975/1979	1979/1981	1981/1986
SN	- 0,8	4,9	- 4,2	1,6	- 9,7
CS	- 0,2	4,5	3,3	1,8	0,8
• dont CSA	0,3	1,1	2,4	0,8	1,3
• dont CSE	- 0,3	2,9	0,8	0,8	- 0,5
• dont CSF	- 0,2	0,4	0,0	0,2	0,0
Total	- 1	9,4	- 0,9	3,4	- 8,8
Indice WS en fin de période	99	109,3	99,3	103,4	91,1

C. Royaume-Uni

	1970/1973	1973/1975	1975/1979	1979/1981	1981/1986
SN	- 4,8	6,3	- 8	- 0,9	- 3,7
CS	0,5	2,9	- 0,1	2,2	- 1,3
• dont CSA	- 0,1	0,1	- 0,4	0,8	1,0
• dont CSE	0,0	1,8	- 0,5	0,0	0,1
• dont CSF	0,6	1	0,8	1,4	- 2,4
Total	- 4,4	9,25	- 8	1,3	- 5
Indice WS en fin de période	95,6	109,3	91,9	101,3	95

Source : Calculs de l'auteur à partir de sources OCDE et OFCE.

périodes suivantes, contrairement au cas du Royaume-Uni. On retrouvera ainsi, en 1981, l'écart de 11 points qui sépare, en 1975, les niveaux des deux parts salariales nettes (tableau 1, encadré 2). L'évolution défavorable en France du prix relatif de la consommation à la suite du choc pétrolier concourt aussi — pour un tiers — à expliquer l'opposition entre les deux profils de part salariale nette.

La disparité d'évolution de WS est aussi imputable — pour un cinquième — à la nette supériorité de la contribution française de cotisations sociales, phénomène paradoxal dans la mesure où la dépense sociale continue de croître moins vite qu'en RFA. Cette supériorité découle exclusivement de la supériorité de la contribution française des CSE (2,9 points contre 0,7 en RFA, tableau 7). Celle-ci est due au taux apparent de CSE, aussi bien à son niveau élevé en 1973 qu'à son accroissement avec le choc (d'autant que la très forte croissance de WS vient se greffer sur le niveau de fin de période, voir annexe). En France, l'essentiel de l'ajustement continue bien de reposer sur les cotisations employeurs ; en RFA, au contraire, la contribution des cotisations sociales étant essentiellement le fait d'une contribution des CSA, l'ajustement pèse plutôt sur les assurés.

D'après les estimations économétriques reprises dans les modèles DMS ou METRIC (Feroldi, Raoul et Sterdyniak, 1982), l'évolution à court terme des salaires bruts serait relativement insensible aux variations des taux de CSA et de CSE : en effet, une poussée des cotisations assurés tend à se répercuter contre l'évolution du pouvoir d'achat des salaires nets tandis qu'une poussée des cotisations employeurs vient plutôt entamer les taux de marge. L'inflexion du pouvoir d'achat des salaires nets allemands, enregistrée conjointement à une forte augmentation du taux apparent de CSA, semble donc confirmer ces estimations réalisées pour la France. La contribution des cotisations françaises étant elle principalement le fruit des CSE, il n'est pas étonnant qu'elle soit incapable d'entamer la rigidité des salaires nets français, d'où une évolution de la part salariale nette totalement opposée à celle de la RFA.

b) France/Royaume-Uni

La part salariale subit, durant ces années, une forte poussée dans les deux pays. Si la variation est identique (+ 9,3 %), les facteurs à l'œuvre ne sont pas les mêmes :

— en France, les salaires nets et les cotisations sociales contribuent à peu près autant à cette variation ;

— au Royaume-Uni, elle résulte pour les deux tiers des salaires nets (dont la contribution est de plus de 6 points), et pour un tiers des cotisations sociales (tableau 7).

Contrairement à la comparaison précédente, la disparité de contribution de salaires nets — au détriment du Royaume-Uni — n'est pas due à une divergence dans la progression de la part salariale nette (autour de 7 % dans les deux pays), mais au niveau initial du taux apparent de

salaires nets, beaucoup plus élevé au Royaume-Uni (contrepartie d'un faible taux apparent de CS).

L'écart — au détriment de la France — entre les deux contributions de cotisations sociales a pour origine le niveau très élevé du taux français de CS, conséquence d'un faible degré de fiscalisation. Mais on vient de noter que ce niveau élevé représente un avantage — de même ampleur — du point de vue de la contribution des SN. On peut donc estimer que, sur cette période, la différence de mode de financement a un effet neutre sur la disparité entre les deux évolutions de part salariale.

c) RFA/Royaume-Uni

La progression de la part salariale est beaucoup plus forte au Royaume-Uni (9,3 % au Royaume-Uni contre seulement 1 % en RFA). Mais elle s'y opère à partir d'un niveau bien plus bas qu'en RFA (tableau 1 encadré 2). Conséquence, en 1975, l'écart entre les deux niveaux de part salariale est seulement de 2,5 points. Ce dernier, à la différence de ce qui se passe entre la RFA et la France, sera comblé — et même au-delà — dans les périodes suivantes.

La différence entre les deux évolutions de part salariale s'explique exclusivement du côté des salaires nets, les deux contributions de CS étant identiques. La forte disparité entre les deux contributions de SN (+ 6,3 points au Royaume-Uni contre - 1,9 en RFA) résulte essentiellement du profil complètement opposé des deux évolutions de part salariale nette. La divergence entre celles-ci atteint plus de 10 points (tableau 2 encadré 2). De plus, elle est amplifiée par le taux apparent de SN plus élevé au Royaume-Uni. Cette divergence provient des évolutions salariale et de la productivité, enregistrées après le choc pétrolier : la progression du pouvoir d'achat des SN est nettement supérieure au Royaume-Uni, alors que la productivité se ralentit (tableaux 3 et 4, encadré 2).

● **Les années 1975/1979**

a) France/RFA

Les deux pays connaissent, au cours de cette période, une baisse de la part salariale. La baisse est plus importante de 3 points en RFA, d'où un creusement de l'écart accumulé — de 1973 à 1975 — entre les niveaux français et allemand de WS (tableaux 1 et 2, encadré 2). Contrairement à la période précédente, l'explication de cette divergence de 3 points ne se trouve aucunement du côté des salaires nets, puisque ceux-ci contribuent à la baisse de WS plus encore en France qu'en RFA, mais du côté des cotisations sociales (tableau 7).

Les contributions de salaires nets sont négatives grâce au recul sensible de la part salariale nette dans les deux pays (tableau 2, encadré 2). Celui-ci est permis par une progression de la productivité

redevue supérieure à celle du pouvoir d'achat des salaires nets (tableaux 3 et 4, encadré 2).

L'écart — de plus de 3 points — entre les deux contributions de cotisations sociales est essentiellement dû à la forte augmentation du taux apparent de CS en France. Cette dernière résulte à la fois de la progression de la dépense sociale (elle est maintenant supérieure à celle de la RFA), et du mode de financement de cette progression. Ainsi, la différence de fiscalisation entre les deux pays participe, pour cette période, à la disparité d'évolution des parts salariales.

A la différence de la période précédente, l'écart entre les deux contributions de CS ne provient pas essentiellement des CSE (tableau 7), mais des CSA dont la contribution est très élevée en France, du fait d'une forte poussée du taux apparent. On notera d'ailleurs que, même face à une poussée des cotisations assurés, les salaires nets français restent encore relativement rigides : alors que la contribution des CSA allemandes (1,6 point entre 1973 et 1975) suffit à empêcher toute progression du pouvoir d'achat, la contribution des CSA françaises (2,4 points entre 1975 et 1979) n'entraîne qu'un simple ralentissement de sa progression (tableau 3, encadré 2).

Au total, grâce à la contribution négative des salaires nets, la part salariale allemande recule sensiblement et — partant d'un niveau bas en 1975 — atteint en 1979 un niveau inférieur à celui de 1973. Il ne reste alors plus de traces du choc pétrolier sur le partage de la VA en RFA (tableau 1, encadré 2). En France au contraire, la forte contribution des cotisations sociales vient reprendre presque tous les points gagnés grâce à la contribution négative des salaires nets. Conséquence, la part salariale recule à peine et conserve en 1979 son niveau élevé, très supérieur à celui de 1973.

b) France/Royaume-Uni

La disparité entre les deux évolutions des parts salariales sur cette période est considérable puisque WS chute de plus de 8 points au Royaume-Uni, mais recule à peine en France (d'où une très nette accentuation de l'écart creusé — de 1970 à 1973 — entre les niveaux français et britannique de part salariale (tableaux 1 et 2, encadré 2). Cette disparité est imputable pour moitié aux salaires nets dans la mesure où près de 4 points séparent les deux contributions de SN. Ces dernières sont négatives du fait d'un fort recul des parts salariales nettes rendu possible par une progression de la productivité redevue, dans les deux pays, nettement supérieure à la progression réelle des salaires nets. Mais la contribution négative des SN est beaucoup plus importante au Royaume-Uni (– 8 points contre – 4,2 points pour la France). Cela provient d'un recul plus important de la part salariale nette, amplifié par un taux apparent de SN supérieur (annexe). Pareille contribution de SN permet au Royaume-Uni d'effacer ainsi largement celle — fortement positive — enregistrée durant la période précédente (tableau 7).

L'écart entre les deux contributions de cotisations sociales — surtout imputable aux cotisations assurés — est considérable (3,4 points) et explique l'autre moitié de la disparité d'évolution des parts salariales. Si la chute de la part salariale britannique, en diminuant mécaniquement la contribution des CS, explique une partie de cet écart, ce dernier résulte d'abord du taux apparent de CS au Royaume-Uni. Son niveau est faible et de surcroît sa progression est plus modérée qu'en France : le Royaume-Uni bénéficie ici d'un niveau plus faible de dépense sociale, et surtout d'un avantage relatif aux modalités de financement. On peut donc estimer que, pour ces années, la différence de financement est un déterminant essentiel de la disparité entre les deux évolutions de part salariale.

Finalement, c'est sur cette période que la situation de la France se différencie vraiment de celle du Royaume-Uni :

— En France, la forte contribution des cotisations sociales reprend presque tout l'acquis procuré par la contribution négative des salaires nets si bien que la part salariale recule seulement d'un demi-point entre 1975 et 1979 et demeure très au-dessus de son niveau de 1973.

— Il n'en va pas de même au Royaume-Uni puisque la part salariale profite totalement de l'acquis de la forte contribution négative des salaires nets, et recule ainsi de 8 points. Malgré son importante progression lors du choc pétrolier, elle atteint ainsi en 1979 un niveau à peine supérieur à celui d'avant le choc (tableau 1, encadré 2). Le redressement rapide de la part des entreprises qui en découle a donc bien été considérablement facilité par les modalités avantageuses de financement de la protection sociale britannique.

c) RFA/Royaume-Uni

Entre 1975 et 1979, la part salariale baisse dans les deux pays, nettement plus au Royaume-Uni qu'en RFA. La disparité d'évolution (4,4 points) est désormais à l'avantage du Royaume-Uni. Comme pour la période précédente, cette disparité est imputable entièrement aux salaires nets, puisqu'elle équivaut à l'écart qui sépare les deux contributions de SN (– 8 points au Royaume-Uni, – 3,7 en RFA). Cet écart est dû principalement à un recul de la part salariale nette au Royaume-Uni, supérieur à celui enregistré en RFA (tableau 2, encadré 2). Cette supériorité s'explique autant par la reprise de la croissance de la productivité (alors que le pouvoir d'achat des SN britanniques ne croît plus) que par une évolution du prix relatif de la consommation à nouveau plus favorable au Royaume-Uni (tableaux 3 et 4, encadré 2).

Sur cette période, les deux contributions de cotisations sociales deviennent quasi nulles car l'impact de la poussée des taux apparents de CS et l'effet de la baisse des parts salariales se compensent. Malgré l'égalité des deux contributions de CS, les différences de mode de financement participent à la disparité d'évolution de part salariale enregistrée durant cette période, dans la mesure où la progression de la dépense sociale devient — après 1975 — nettement plus rapide au Royaume-Uni qu'en RFA.

Au total, le Royaume-Uni dispose au cours de cette période de deux atouts — une contribution des SN fortement négative et une contribution des CS nulle — qui lui permettent, contrairement à la France, d'effacer les traces de la forte poussée de sa part salariale, enregistrée après le premier choc pétrolier (en 1979, le niveau de WS y est à peine supérieur à celui de 1973).

● **Les années 1979/1981**

Au cours de cette période, la part salariale progresse dans les trois pays, mais plus modérément et en ordre moins dispersé que lors du premier choc. Les cotisations sociales concourent à relever les trois parts salariales dans des proportions comparables (tableau 7). Les évolutions des parts salariales sont donc essentiellement déterminées par les contributions de salaires nets : c'est encore en France que la part salariale augmente le plus vite, sous l'effet d'une contribution de salaires nets plus importante qu'en RFA et au Royaume-Uni. La hiérarchie entre les trois contributions de salaires nets est en fait le produit d'une autre hiérarchie, observée dans l'évolution des parts salariales nettes (légèrement positive en France, quasiment stable en RFA et légèrement négative au Royaume-Uni, tableau 2 encadré 2), et dont l'origine se trouve principalement dans les disparités d'évolution du prix relatif de la consommation (le Royaume-Uni échappe, grâce à l'appréciation de la livre, à une hausse de ce prix lors du choc, tableau 4 encadré 2). Les disparités entre les évolutions du pouvoir d'achat des salaires nets sont bien plus faibles que lors du premier choc, et de plus sont compensées par les disparités d'évolution de la productivité. Cela explique la tendance au resserrement des contributions de salaires nets et partant des évolutions des parts salariales, enregistrée sur cette période. Alors que le premier choc paraît avoir été perçu, en France et au Royaume-Uni, comme un choc sur la demande ne devant pas entraîner d'inflexion notable du pouvoir d'achat, le second choc a apparemment été perçu partout — par une sorte d'effet d'apprentissage — comme un choc sur l'offre.

● **Les années 1981/1986**

La France est, des trois pays étudiés, celui qui connaît la plus forte baisse de part salariale, malgré une contribution des cotisations sociales qui demeure plus importante. Durant cette période, le pouvoir d'achat des salaires nets français ne progresse plus (contrairement à la RFA et surtout au Royaume-Uni). C'est le résultat à la fois d'une correction des années soixante-dix et d'une forte poussée du taux apparent de CSA. Cette stagnation du pouvoir d'achat concourt à la très forte chute de la part salariale nette française (– 16 % contre – 10 % en RFA et – 5 % au Royaume-Uni), qui à son tour permet une contribution très négative des salaires nets (tableau 7).

Malgré cette correction des années quatre-vingt, la part salariale française demeure en 1986 légèrement supérieure à son niveau de

1970, alors que les parts salariales allemande et britannique se situent à la même date à un niveau inférieur de 8 points à celui de 1970 (tableau 1, encadré 2).

Conclusion

Contrairement à une intuition initiale, l'étude a montré que la question du financement de la dépense sociale ne constitue pas la première source de différenciation des évolutions nationales du partage de la VA entre 1970 et 1981 (mis à part le cas de la comparaison RFA/Royaume-Uni). Les disparités entre contributions de cotisations sociales sont pourtant loin d'être négligeables (tableau 6). Mais les disparités de contributions de salaires nets sont si fortes que ce sont elles principalement qui impriment leur marque aux différentes évolutions de parts salariales :

— En RFA, les salaires nets contribuent à la baisse de la part salariale dans la même proportion que les cotisations sociales jouent à la hausse, si bien que le niveau de WS s'élève à peine entre 1970 et 1981.

— Au Royaume-Uni, la contribution à la baisse des salaires nets l'emporte nettement sur celle — à la hausse — des cotisations sociales, d'où le recul de WS entre 1970 et 1981.

— En France, par contre, les salaires nets entraînent WS à la hausse, dans le même sens que les cotisations sociales, si bien que l'indice de WS augmente de 11 points sur la période.

On dégagera les résultats de l'étude en reprenant les trois comparaisons :

● France/Royaume-Uni

La disparité entre les deux évolutions — de 1970 à 1981 — de part salariale s'explique pour les deux tiers par le profil opposé des évolutions du prix relatif de la consommation. Le dernier tiers est imputable à la nette supériorité du taux apparent de CS en France. Celle-ci reflète à la fois une disparité liée au poids de la dépense sociale et une différence plus importante, relative à son financement. On peut donc estimer que les différences de financement expliquent à peu près un quart — seulement — de la disparité entre les deux évolutions de part salariale. Si la disparité de mode de financement ne semble pas déterminante à l'échelle de la période globale, il en va autrement pour les années 1975/1979 : c'est un degré élevé de fiscalisation qui évite aux cotisations sociales de pousser la part salariale britannique à la hausse, lui permettant ainsi de reculer spectaculairement au profit de la part des entreprises.

● RFA/Royaume-Uni

La disparité entre les évolutions des deux parts salariales est imputable pour plus des deux tiers à l'écart séparant les deux contributions de CS, écart dû principalement à la faiblesse du taux apparent de CS au Royaume-Uni. On estime que l'on peut imputer presque la moitié de la disparité RFA/Royaume-Uni à la différence de mode de financement, qui joue ici un rôle plus déterminant que pour les autres comparaisons.

● France/RFA

La disparité entre les deux variations — de 1970 à 1981 — de part salariale résulte, pour les deux tiers, des dynamiques différentes du pouvoir d'achat des salaires nets :

— En France, l'évolution du pouvoir d'achat est relativement rigide face à l'alourdissement des prélèvements sociaux et au ralentissement des gains de productivité qui surviennent à la suite du premier choc pétrolier.

— En RFA, le pouvoir d'achat croît moins vite. Ce pays bénéficie simultanément de la faible progression salariale du Royaume-Uni et de la forte croissance de la productivité française.

On n'a pu imputer à la supériorité du taux apparent de cotisation sociale en France en 1970, que 16 % de la disparité RFA/France. Comme la charge de la dépense sociale est déjà supérieure en RFA, on peut estimer que les différences de financement expliquent à peu près le cinquième de la disparité entre les deux évolutions de part salariale.

Nous avons vu que les entreprises allemandes parviennent à préserver sur la période des conditions satisfaisantes de partage de la VA, malgré les chocs pétroliers et le poids croissant de la dépense sociale, et en l'absence d'une fiscalisation conséquente du financement de cette dernière. Pour l'essentiel, cela s'explique par le net infléchissement, juste après le premier choc, de l'évolution du pouvoir d'achat des SN qui amortit la poussée des cotisations sociales. Mais pareille inflexion salariale, facilitée par des anticipations inflationnistes modérées, a été le produit d'un rapport de forces socio-politiques spécifique. De plus, elle a eu un coût budgétaire : pour éviter une récession, le gouvernement allemand a dû creuser fortement les soldes publics après le premier choc (entre 1973 et 1975, le niveau des soldes publics passe de + 1,2 % du PIB à - 5,7 % ; plus de la moitié de la variation étant « délibérée »).

Cette politique de déficit public a d'une part rendu possible des allègements fiscaux qui ont soutenu la demande intérieure (tout s'est passé comme s'il y avait eu un arbitrage implicite moins de pouvoir d'achat des SN/plus d'allègements fiscaux). D'autre part, elle a permis d'assurer le surcroît de charges — du moins celles dont le financement est fiscalisé — impliqué par la progression de la dépense sociale. En

France, au contraire, ce n'est pas le budget mais la rigidité salariale — donc l'accroissement de la part salariale — qui ont soutenu l'activité au détriment de la part des entreprises.

Une réelle avancée de la fiscalisation présenterait l'intérêt, le jour où le pays devrait faire face à une hausse du poids de la dépense sociale, d'atténuer l'alourdissement des prélèvements sociaux. Les entreprises pourraient préserver des conditions relativement satisfaisantes de partage de la VA, mais ici sans le concours d'une inflexion « à l'allemande » du pouvoir d'achat. Bien sûr, le recours accru aux prélèvements fiscaux se retournerait contre l'évolution du revenu disponible des ménages. Mais le gouvernement pourrait toujours, de façon pragmatique, adoucir ce prélèvement immédiat par un report dans le temps, d'une partie du financement (contrairement aux différents régimes de sécurité sociale tenus d'équilibrer en permanence leurs comptes). Cela permettrait alors d'éviter le cercle dépressif existant entre prélèvement accru et ralentissement de l'évolution des revenus soumis à prélèvement.

En définitive, dans les deux cas évoqués, le surcroît de dépense sociale est financé sans poussée notable de la part salariale, mais en creusant les soldes publics :

— La politique allemande de déficit public en 1973-1975 est chargée après coup d'atténuer les effets de la flexibilité salariale sur la demande intérieure. Elle apparaît ainsi comme une simple alternative à la rigidité salariale française.

— Une stratégie de fiscalisation croissante conçoit le recours au déficit public comme un complément éventuel ayant pour fonction de limiter les effets du prélèvement fiscal accru sur la demande des ménages.

Or, la solution adoptée en RFA paraît moins judicieuse que la voie de la fiscalisation : s'il s'avère nécessaire de creuser les déficits publics, il est préférable que cela résulte d'une politique délibérée de report du financement de la dépense sociale. La différence majeure tient en fait à la nature de l'assiette du prélèvement : masse salariale pour la première solution, revenu disponible des ménages pour la seconde.

Références bibliographiques

ANYADIKE-DANES M., FITOUSSI J.-P. et LE CACHEUX J., 1983 : « De l'autorité budgétaire en période de récession », *Observations et diagnostics économiques*, Revue de l'OFCE n° 5, octobre.

BISMUT C., 1982 : « La France et la RFA avant et après le premier choc pétrolier », *Economie et statistiques*, octobre.

- CEPII-OFCE, 1990 : *Vers une fiscalité européenne ?* rapport à la Commission des finances du Sénat, n° 211, seconde session ordinaire, JO, avril.
- FEROLDI M., RAOUL E. et STERDYNIAC H., 1982 : « Sécurité sociale et évolution macro-économique », *Economie et statistiques*, avril.
- HENRY J. et LE CACHEUX J., 1988 : « Deux partages du revenu national des grands pays de l'OCDE », *Observations et diagnostics économiques*, Revue de l'OFCE n° 24, juillet.
- HENRY J., LE CACHEUX J. et LECOINTE F., 1988 : « Coûts salariaux et productivité : une singularité récente de la France », *Lettre de l'OFCE*, n° 53, mars.
- MATHIS J. et MAZIER J., 1987/1988 : « Niveaux de coûts de production dans les grands pays industrialisés », Notes 12 et 15 de l'IRES.
- MEUNIER F., 1982 : « Un deuxième choc pétrolier plus éprouvant pour l'économie française », *Economie et statistiques*, novembre.
- OFCE, 1986 : « Le partage de la valeur ajoutée en Europe », Département des études, *Lettre de l'OFCE*, n° 32, février.
- RADISSON V., 1983 : « L'assainissement des finances publiques allemandes », *Observations et diagnostics économiques*, Revue de l'OFCE n° 5, octobre.
- STERDYNIAC H., 1983 : « Théories et pratiques du déficit public », *Observations et diagnostics économiques*, Revue de l'OFCE n° 3, février.

GLOSSAIRE

— La notion de **dépense sociale** comprend les prestations versées par les administrations sociales — dont les prestations hospitalières — les prestations versées directement par les employeurs, les frais de gestion du système, etc...

— Le montant des **cotisations sociales fictives** (CSF) correspond à celui des prestations versées directement par les employeurs. Il faut tenir compte de ces cotisations car les mêmes risques peuvent — suivant les pays — être assumés par les administrations sociales (donc avec des cotisations effectives) ou directement par les employeurs (donc avec les CSF).

— Le **taux apparent de CS** rapporte le montant des CS à leur assiette, c'est-à-dire à la masse salariale. Sont calculés ainsi un taux de CS globales, puis les trois autres taux (CSA, CSE, CSF).

— Le **taux apparent de SN** est le complément à 1 du taux apparent de CS globales.

— La **part salariale nette** est la part — au sein de la VA — des seuls salaires nets (encadré 2 pour le calcul de WSN c'est-à-dire l'indice retraçant son évolution). De la même façon, on calcule la part — au sein de la VA — de cotisations sociales, des CSA, des CSE, des CSF. Les indices rendant compte de l'évolution de ces parts s'écriront respectivement WCS, WCSA, WCSE, WCSF. On calcule ces indices de la même façon que WSN : pour l'évolution WCS entre 1970 et 1981, on rapporte le montant des CS en 1981 = (tx app. CS en 1981 x indice WS de 1981), au montant des CS en 1970 = (tx app. CS en 1970 x indice 100).

— La notion de contribution indique dans quelle mesure la variation de la part salariale nette ou celle de la part des CS au sein de la VA — toutes deux, composantes de la part salariale — contribuent à l'évolution de cette dernière (par commodité, on parle de contribution de SN ou de CS).

ANNEXE

1. Calcul d'une contribution à la variation d'une part salariale

L'évolution d'une part salariale peut s'écrire comme la somme de quatre contributions (équation E3).

$$\Delta WS = \Delta \frac{RG}{VA} = \Delta \frac{SN}{VA} + \Delta \frac{CSA}{VA} + \Delta \frac{CSE}{VA} + \Delta \frac{CSF}{VA}$$

$$\Delta WS = \Delta \left[\frac{SN}{RG} \times \frac{RG}{VA} \right] + \Delta \left[\frac{CSA}{RG} \times \frac{RG}{VA} \right] + \Delta \left[\frac{CSE}{RG} \times \frac{RG}{VA} \right] + \Delta \left[\frac{CSF}{RG} \times \frac{RG}{VA} \right]$$

Cont. des SN
Cont. des CSA
Cont. des CSE
Cont. des CSF

Chaque contribution peut être mesurée comme la différence entre deux produits, d'un taux apparent par un indice de part salariale, correspondant aux années finale notée (f) et initiale notée (i).

Ainsi la contribution des SN est égale à :

$$\text{Contribution} = \left[\frac{SN}{RG}(f) \times \text{indice} \frac{RG}{VA}(f) \right] - \left[\frac{SN}{RG}(i) \times \text{indice} \frac{RG}{VA}(i) \right]$$

Si l'on prend l'exemple de la part salariale allemande entre 1970 et 1981, son évolution entre l'indice 100 et l'indice 100,4 est égale à la somme de quatre contributions suivantes :

- *la contribution des salaires nets :*

$$= (\text{tx. app. SN } 81 \times \text{indice WS } 81) - (\text{tx. app. SN } 70 \times \text{indice WS } 70)$$

$$= (0,66 \times 100,4) - (0,74 \times 100)$$

$$= - 7,1 \text{ pts}$$

- *des trois contributions de cotisations sociales*

$$= (\text{tx. app. CSA } 81 \times \text{indice WS } 81) - (\text{tx. app. CSA } 70 \times \text{indice S } 70)$$

$$= (0,148 \times 100,4) - (0,114 \times 100)$$

$$= + 3,4 \text{ pts}$$

En faisant de même avec les CSE (dont la contribution est estimée à 3,1 pts) et avec les CSF (contribution estimée à 0,9 pts), on parvient à la décomposition suivante de la variation de WS entre 1970 et 1981 pour la RFA :

+ 0,4 pt = - 7,1 (SN) + 3,4 (CSA) + 3,1 (CSE) + 0,9 (CSF) (tableau 6).

Remarque :

Cette appellation de contribution peut paraître discutable puisqu'elle laisse entendre d'une part que les cotisations sociales ont un impact contributif indépendamment de l'évolution du pouvoir d'achat des salaires nets, d'autre part que les différents types de CS ont le même « statut contributif ».

Or différentes estimations économétriques ont montré, du moins pour les cotisations assurés, que l'alourdissement de la part des cotisations (surtout s'il fait suite à une poussée des taux apparents) se répercute — en bonne partie — sur les salaires nets sans gonfler la part salariale (cela semble d'ailleurs se vérifier, pour la période étudiée, bien plus en RFA qu'en France).

2. Les différents déterminants d'une contribution des salaires nets

a) Chaque contribution de SN constitue la somme de deux impacts distincts. On le montre à partir de la formule de la contribution des salaires nets vue plus haut. A la suite de cette formule, on écrit :

$$\begin{aligned} \text{Contribution} &= (\text{SN}) = \frac{\text{SN}}{\text{RG}} (f) \times \text{indice WS} (f) - \frac{\text{SN}}{\text{RG}} (i) \times \text{indice } 100 \\ &= \frac{\text{SN}}{\text{RG}} (f) \times \text{WS} (f) - \left[\frac{\text{SN}}{\text{RG}} (f) - \Delta \frac{\text{SN}}{\text{RG}} \right] \times 100 \\ &= \left[\Delta \frac{\text{SN}}{\text{RG}} \times 100 \right] + \left[\frac{\text{SN}}{\text{RG}} (f) \times (\text{WS} - 100) \right] \\ &= \quad (C1) \quad + \quad (C2) \end{aligned}$$

(C1) est l'impact sur l'évolution de WS de la seule variation du taux apparent de SN, à niveau donné de WS = 100.

(C2) est l'impact mécanique de la variation de WS (WS - 100), compte tenu du niveau du taux apparent de SN.

b) Chaque contribution de salaires nets est égale au produit du taux de variation de WSN (part salariale nette) et du taux apparent de SN observé en début de période.

En effet, la contribution d'une composante X_1 à l'évolution — entre deux dates — d'une somme $X = X_1 + X_2 + \dots$ est égale au taux de croissance de la composante X_1 , pondéré par l'importance relative de cette dernière — à la date initiale — au sein de la somme X. Ici, la

variable X est la part salariale RG/VA ; X_1 étant une de ses composantes, la part salariale nette SN/VA. La contribution de la part salariale nette (on écrira par commodité des salaires nets) à la variation de WS est donc égale au taux de variation de la part salariale nette WSN, pondéré par l'importance relative de cette dernière au sein de WS :

$$\begin{aligned} \text{Contribution (SN)} &= \text{Taux de } \Delta \text{ de WSN} \times \frac{\text{WSN}}{\text{WS}} \quad (i) \\ &= \text{Taux de } \Delta \text{ de WSN} \times \frac{\text{SN}}{\text{RG}} \quad (i) \end{aligned}$$

On peut rassembler les résultats précédents dans une seule équation (E4) qui constitue le point d'appui essentiel des analyses développées dans la deuxième partie de l'article :

$$\text{Contribution (SN)} = \Delta \frac{\text{SN}}{\text{RG}} \times 100 + \frac{\text{SN}}{\text{RG}} (f) \times \Delta \text{ WS} = \frac{\text{SN}}{\text{RG}} (i) \times \Delta \text{ WSN}$$

(C1) (C2) (3)

$$\text{Contribution (SN)} = \text{impact de la variation du taux de SN} + \text{impact de la variation de WS} = \text{taux de SN initial} \times \Delta \text{ de part sal. nette}$$

avec (i) = année initiale et (f) = année finale

La partie gauche de l'équation rassemble les trois déterminants d'une contribution de salaires nets :

- la *variation du taux apparent de SN* ($\Delta \text{ SN} / \text{RG}$) ;
- le *niveau du taux apparent de SN* (SN / RG) ;
- la *variation de WS* ($\Delta \text{ WS}$).

Cette partie gauche nous permet d'expliquer les disparités entre deux contributions de SN :

— Soit par une évolution différente du taux apparent de SN, sur la période en question, qui différenciera (C1), c'est-à-dire l'impact de la seule variation des taux. Le tableau ci-dessous indique que cette contribution à l'évolution de WS est négative pour les trois pays, puisque le taux apparent de SN y diminue partout.

— Soit par une disparité d'évolution de WS, qui différenciera (C2), c'est-à-dire l'impact de la seule variation de WS.

La France se trouve ici — du fait d'une forte croissance de l'assiette WS — dans une situation particulière : cette contribution est franchement positive et l'emporte sur la première contribution. Conséquence, les salaires nets contribuent à la hausse de WS.

On retrouve, dans la partie droite (3) de l'équation les mêmes déterminants (puisque la variation de WSN dépend à la fois du taux apparent de SN — en niveau et en évolution — et de la variation de WS) :

1) le *niveau initial du taux apparent de SN*, d'autant plus élevé que la part des cotisations au sein de RG est faible ;

2) la *variation de la part salariale nette WSN* (son signe donne le signe de la contribution). De la même façon que l'évolution de WS dépend de l'évolution du pouvoir d'achat de RG, de celles du prix relatif de la consommation et de la productivité du travail ($WS = (1) \cdot (2) \cdot (3)$, cf encadré 1), l'évolution de WSN dépend elle de l'évolution du pouvoir d'achat des seuls SN, de celle du prix relatif de la consommation et de la productivité du travail.

A1. Les contributions de salaires nets entre 1970 et 1981

Contributions (SN)	=	impact de la variation du taux de SN	+	impact de la variation de WS	=	taux de SN initial	x	Δ de part salariale nette (WSN)
RFA								
-7,1	=	-7,4	+	(0,66 x 0,4) 0,3	=	0,74	x	-9,6
France								
1,2	=	-5,7	+	(0,62 x 11,1) 6,9	=	0,68	x	1,8
Royaume-Uni								
-8	=	-5,9	-	(0,81 x 2,6) -2,1	=	0,86	x	-9,3

3. Les différents déterminants d'une contribution des cotisations sociales

a) Chaque contribution de CS peut elle aussi être exprimée comme la somme de deux impacts distincts :

(C1) : l'impact sur l'évolution de WS de la seule variation des taux apparents de CS, à niveau donné de la part salariale ;

(C2) : l'impact de la seule variation de WS. Les CS contribuent à relever WS sans qu'il y ait la moindre poussée des taux apparents de CS (ce dernier reste constant, mais s'applique à une assiette WS qui a crû du fait de l'évolution réelle des salaires nets, ou de celle de la productivité).

b) La contribution des CS s'écrit — à l'image de celle des SN — comme le produit du taux de variation de WCS (la part des CS au sein de la VA) et du taux apparent de CS en début de période.

On rassemble ces résultats dans une seule équation (E5) que l'on utilisera pour les différents types de cotisations sociales.

A3. Les contributions des CSA entre 1970 et 1981

Contributions (CSE)	=	impact de la variation du taux de CSA	+	impact de la variation de WS	=	taux de CSE initial	x	Δ part des CSE/VA (WCSE)
RFA 3,4	=	3,4	+	(0,15 x 0,4) 0,06	=	0,11	x	30
France 4,8	=	3,6	+	(0,11 x 11,1) 1,24	=	0,07	x	64
Royaume-Uni 0,3	=	0,5	-	(0,04 x 2,6) 0,12	=	0,04	x	8,4

A4. Les contributions des CSE entre 1970 et 1981

Contributions (CSE)	=	impact de la variation du taux de CSE	+	impact de la variation de WS	=	taux de CSE initial	x	Δ part des CSE/VA (WCSE)
RFA 3,1	=	3,1	+	(0,13 x 0,4) 0,05	=	0,1	x	31
France 4,4	=	2,1	+	(0,21 x 11,1) 2,3	=	0,19	x	23
Royaume-Uni 1,3	=	1,45	-	(0,06 x 2,6) 0,15	=	0,04	x	29

A5. Les contributions des CSF entre 1970 et 1981

Contributions (CSF)	=	impact de la variation du taux de CSF	+	impact de la variation de WS	=	taux app. CSF	x	Δ part des CSF/VA (WCSF)
RFA 0,9	=	0,9	+	(0,05 x 0,4) 0	=	0,04	x	21
France 0,5	=	0	+	(0,05 x 11,1) 0,55	=	0,05	x	11
Royaume-Uni 3,7	=	3,9	-	(0,08 x 2,6) 0,22	=	0,047	x	78

2) La variation de la part des cotisations au sein de la VA (ΔWCS ou $\Delta WCSA$ ou $\Delta WCSE$ ou $\Delta WCSF$). Celle-ci dépend du taux apparent de CS (en niveau et en évolution), mais aussi de la variation de WS (glossaire).

Cela signifie que l'évolution du pouvoir d'achat des SN, comme celles du prix relatif de la consommation ou de la productivité — toutes trois, constitutives de l'évolution de WS — influent sur l'évolution de la part des CS au sein de la VA (WCS), donc sur la contribution des CS.